



HAL
open science

Conception

Elise de La Rochebrochard

► **To cite this version:**

Elise de La Rochebrochard. Conception. Dictionnaire de Démographie et des sciences de la population, 2011, pp.58-59. hal-04210913

HAL Id: hal-04210913

<https://hal.science/hal-04210913v1>

Submitted on 19 Sep 2023

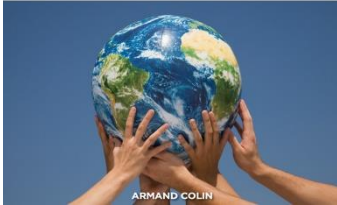
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sous la direction de
France Meslé, Laurent Toulemon, Jacques Véron

**DICTIONNAIRE
DE DÉMOGRAPHIE
ET DES SCIENCES DE LA POPULATION**



La Rochebrochard Elise (de), **2011**, « Conception / Conception ». In : France Meslé, Laurent Toulemon, Jacques Véron (sous la direction de), **Dictionnaire de Démographie et des sciences de la population**, Editions Armand Colin – Ined, ISBN : 978-2200347444, p. 58-59.

Conception

Conception

Fusion d'un gamète mâle (spermatozoïde) et d'un gamète femelle (ovocyte) permettant la création d'une cellule unique nommée zygote qui, en se multipliant durant la grossesse*, pourra conduire à la naissance* d'un enfant.

La fécondation* a lieu au sein de l'appareil reproducteur féminin dans les trompes de Fallope. Mais des techniques dites de fécondation in vitro se sont développées dans la deuxième moitié du XX^e siècle (voir Assistance médicale à la procréation*) : la fécondation a alors lieu en laboratoire, dans une éprouvette. On parle ainsi de « bébé éprouvette » et on distingue désormais les fécondations in vitro et *in vivo*.

N.B. L'astérisque renvoie à la définition d'un mot ou d'une expression figurant dans le dictionnaire. S'il s'agit d'une expression, il est placé après le dernier mot de celle-ci.